



Inspection de l'Éducation Nationale de
Romans-Isère

Adresse postale :
Rue François Pouzin
26100 Romans

À Romans, le lundi 8 avril 2024

Madame la directrice, Monsieur le directeur,

Mesdames les enseignantes, Messieurs les enseignants,

Notre collaboration vise à développer l'Aisance Aquatique chez les élèves. Elle s'inscrit dans le cadre du « Projet pédagogique Aisance aquatique GS » que vous trouverez sur le site de circonscription et qui vous sera présenté lors de la réunion préalable au cycle de natation.

Nous souhaitons **rappeler** les règles importantes de **communication et de fonctionnement** en vigueur à la **piscine Serge BUTTET** avant que votre cycle de natation ne débute.

Nous vous remercions de prêter attention aux points suivants :

- **Le 1^{er} jour de votre cycle d'apprentissage natation**, pensez à fournir aux MNS, les documents suivants disponibles en pièces jointes de cette lettre et sur le site de la circonscription :
 - Un exemplaire signé du document intitulé « Attestation de prise de connaissance des extraits du POSS » (Plan d'Organisation de la surveillance et des Secours) relatifs à la pratique de la natation dans le cadre scolaire.
 - La liste nominative de vos élèves avec le ou les numéros de téléphone des responsables légaux à joindre en cas d'urgence.
 - Le projet de co-intervention complété et signé par la directrice ou le directeur de l'école, par tous les enseignants et les MNS qui vont conduire le cycle de natation, les éventuels AESH, Intervenants Extérieurs Bénévoles (IEB) attestant ainsi que chacun d'entre eux a pris connaissance du projet pédagogique.
- **À chaque séance**, dès votre arrivée, merci d'indiquer à **l'accueil** le nombre d'élèves et d'adultes présents dans le « **cahier de présence** » et bien penser à le signer à votre départ.
- **A chaque séance**, merci de préciser aux MNS **les nom et prénom des élèves qui doivent faire l'objet d'une vigilance particulière** et de leur **présenter les personnes qui se trouvent à vos côtés**

durant la séance (éventuels AESH et IEB) et leur rôle. **Chaque élève à besoins particuliers et chaque adulte doit être clairement identifié par l'équipe des MNS.**

- **Nous vous rappelons que les accompagnateurs bénévoles pour la vie collective n'ont pas accès au bord du bassin.**
Ils apportent leur aide dans les vestiaires , dans les douches et attendent dans le hall d'accueil de la piscine que la séance se termine.
Un SEUL accompagnateur bénévole est autorisé à se positionner sur une chaise à côté du pédiluve pour les éventuels passages aux toilettes en cours de séance. **Ce dernier veillera à porter une tenue adaptée short et tee-shirt**, les tenues de ville étant proscrites par le règlement intérieur de la piscine.
- **Les photos prises par les parents ne sont pas autorisées, même prises depuis le hall d'accueil.** La prise de photos à visée pédagogique, sous la responsabilité de l'enseignant, est autorisée.
- **Tous les adultes présents au bord du bassin veilleront à porter une tenue adaptée** conformément au règlement de la piscine short et tee-shirt, **les tenues de ville étant proscrites par le règlement intérieur de la piscine.**
- **Veiller à repérer dès votre entrée sur le bassin la présence effective du MNS en situation de surveillance** et veillez à **vous assurer de la disponibilité d'une perche à proximité** lors du déroulé de la séance.
- **Le projet pédagogique aisance aquatique** de la piscine Serge BUTTET est disponible sur le site de l'IEN et **doit être connu de tous, ainsi que le contenu du cycle d'apprentissage.**
- Au cours des séances, les échanges entre enseignants et **MNS** en situation d'enseignement seront possibles, notamment pour adapter l'activité au besoin des élèves.

Pour toute **question** concernant l'organisation des séances d'apprentissage à **Serge BUTTET**, nous vous prions d'utiliser l'adresse mail suivante : alexandre.vignon@valenceromansagglo.fr en mettant en copie votre CPC : marina.liautard@ac-grenoble.fr

Pour toute **question** concernant **la mise en œuvre pédagogique du cycle d'apprentissage aisance aquatique**, nous vous remercions de contacter votre conseillère pédagogique de circonscription. Les CPC apporteront une réponse concertée avec l'équipe des MNS du bassin Serge BUTTET.

L'équipe des MNS et les conseillers pédagogiques restent à votre disposition pour toute demande d'informations, de conseils ou d'accompagnement lors de la préparation de votre cycle de natation.

Mme Cret Anne-Sophie, IEN circonscription de Romans-Isère

M. HUGON Thibault, directeur du service des sports de Valence
Romans Agglo